

Collectivité Territoriale de Corse

Nom du réseau : RHDCOR (Réseau Haut Débit pour la CORse)

PIETRI François – email : francois.pietri@mitic.corse.fr – site internet : www.mitic.corse.fr

Date de mise à jour de la fiche : 05/10/09

Orientations générales du réseau		Etat d'avancement		
Collecte	×	Réseau en exploitation (totale ou partielle)		
Zone Blanche	×	Planification	Lancement du Projet	00/00/00
Montée en débit			Appel d'offre	01/11/04
Entreprises	×		Attribution	01/09/05
FTTH global			Mise en exploitation	15/10/07
FTTH partiel		Observations		
Ets Publics	×			
Points hauts				
FTTN				

Montage juridique		
Type (Régie déléguée, SEM, DSP Affermage, DSP Concessive, etc.)	DSP concessive	20 Ans
Observations		

Exploitants	
Société Ad Hoc Locale	Corsica Haut-débit
Attributaire du marché	France Telecom / Orange – DRCL – Collectivités Locales
Société mère de la société Ad'Hoc	France Telecom / Orange – DRCL – Collectivités Locales
Observations	

Ampleur du projet			
Type de subvention	Périmètre	régional	
Population touchée	300 000 habitants		
Linéaire du réseau	640 kms		
Investissement global	31,70 M€		
Part d'investissement public	21,10 M€	67 %	
Observations			

Points de raccordements		Services proposés	
NRA	161	Loc fourreaux	×
Zones d'activités	16	Loc FON	×
Établissements publics de santé	17	Bande passante	×
Ets. publics de recherche, éducation	80	Lignes blanches	×
Autres Ets. publics	200	Hébergement	×
Observations	Opérateurs nationaux : 2		

Clients du réseau			
Nb opérateurs nationaux	2	Opérateur national	Groupe SFR
Nb opérateurs locaux	0	Opérateur national	France Telecom / Orange – DRCL – Collectivités Locales
Nb utilisateurs indépendants	1		
Observations	Utilisateurs nationaux : Neuf et Orange Utilisateur indépendant : déléguant		

Remarques générales
La convention de concession pour la création et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit sur la région Corse a été signée entre la Collectivité Territoriale de Corse et France Télécom le 1er septembre 2005. La convention de concession a été notifiée à France Télécom le 30 septembre 2005. La DSP bénéficie d'une concession de 20 ans et prévoit la construction, en deux ans, puis l'exploitation du réseau RHDCOR. Corsica Haut-Débit commercialisera auprès de tous les opérateurs de télécommunication et utilisateurs de réseaux indépendants, une gamme complète de services : location de fibres, bande passante, collecte de gros.

